

MASTER MEEF

MENTION ENCADREMENT ÉDUCATIF

Objectifs de la formation

La formation proposée vise à atteindre les trois objectifs suivants poursuivis simultanément :

1. l'obtention du diplôme de master MEEF
2. l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques au métier de **conseiller principal d'éducation (CPE)**
3. la réussite au concours de recrutement des CPE

La mention « Encadrement Éducatif » :

- permet d'acquérir les bases d'une culture commune à tous les personnels éducatifs et d'enseignement de l'éducation nationale, comportant des apports de connaissances sur le système éducatif, de réflexion sur ses enjeux et ses finalités, de maîtrise d'outils indispensables (langue vivante et numérique) ;
- offre une formation professionnelle en alternance appuyée sur des stages en établissements (collèges, lycées, lycées professionnels) qui commencent dès le premier semestre du master ;
- comporte des approfondissements professionnels orientés vers une meilleure capacité d'analyser les pratiques professionnelles des conseillers principaux d'éducation et d'appréhender les problématiques éducatives et pédagogiques rencontrées sur le terrain ;
- intègre une dimension réflexive qui se traduit par la rédaction d'un mémoire de master faisant appel à la recherche en éducation.

Public visé

La mention ENCADREMENT ÉDUCATIF du master MEEF s'adresse aux étudiants souhaitant se former au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), à l'encadrement éducatif et se présenter au concours de la fonction publique de CPE. Cette formation comporte une importante dimension professionnelle.

La mention encadrement éducatif est accessible aux étudiants titulaires d'une licence e toute nature. La licence en sciences de l'éducation n'est pas indispensable.

La procédure d'inscription se déroule en ligne sur le site de l'Université des Antilles. Votre numéro d'étudiant vous sera demandé.

Organisation de la formation

La mention « Encadrement Éducatif » est organisée selon la forme classique du master, en 4 semestres composés d'unités d'enseignement comptant pour 30 crédits ECTS par semestre, soit 120 pour le master complet.

La deuxième année du parcours-type s'adresse aux candidats admis aux concours de recrutement et repose sur une formation en alternance dont un mi-temps en tant que CPE stagiaire.

Les étudiants ayant validé leur 1ère année sans réussir le concours se verront proposer la possibilité de poursuivre en M2 ou de préparer à nouveau le concours dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU).

Semestre 1 (242h)

- Culture commune, TICE, LVE
- Métier de CPE et vie scolaire
- Connaissances en rapport avec les métiers du conseil (psychologie, sociologie, histoire, TICE appliquées aux EPLE)
- Stage d'observation (2 à 3 semaines)
- Initiation à la recherche

Semestre 2 (268h)

- Culture commune, TICE, LVE
- Séminaires professionnels d'approfondissement du métier
- Stage de pratique accompagnée (3 à 4 semaines)
- Initiation à la recherche et rédaction d'un rapport de recherche

Semestre 3 (176h)

- Prise en compte de l'élève dans sa diversité
- Préparation à l'insertion professionnelle
- Parcours en alternance : stage en responsabilité à mi-temps + encadrement et suivi ;
- Accompagnement à la rédaction du mémoire

Semestre 4 (108h)

- Gestion des situations professionnelles
- Parcours en alternance : stage en responsabilité à mi-temps + encadrement et suivi ;
- Rédaction du mémoire